N° 179 - 33e année
Le numéro : 5 ct
Adresse : La Chaux-de-Fonds, Parc, 103
Téléphone { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87
Compte de Chèques postaux IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Vendredi 8 Août 1917
Le numéro : 5 ct.
ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
Suisse . . 12.— 6.— 3.— 1.—
Etranger 26.— 13.— 6.50
ANNONCES
La ligne . . . . . 10 ct.
Réclame, en 3e page . 25 »
Petites annonces, pr 3 insertions . . . .

LA SENTINELLE de ce jour parait en 6 pages.

Le renchérissement de la vie

La Société suisse des commerçants a fait parvenir en juillet une circulaire des plus intéressante à tous les chefs d'entreprises commerciales du pays. Elle les priait d'accorder une allocation devenue nécessaire à leurs employés de bureau.

Une statistique accompagnait la lettre. Dans ce document, M. Freudiger, statisticien de la ville de Berne, établit, sur la base des comptes de sept cent quatre-vingt-cinq ménages, le coût minimum de la vie, au mois de mars 1917, d'une famille d'employés comprenant le père, la mère et trois enfants au-dessous de dix ans. Savez-vous de combien il a augmenté depuis le mois de juin 1914? De 1,335 fr. Un rien pour les millionnaires. Une famille qui dépensait à la veille de la guerre 3,100 pour son entretien, doit en trouver 4,435 aujourd'hui pour pouvoir vivre.

Aussi ne peut-on que souscrire aux réflexions que contient la circulaire des employés de commerce:

« Ces chiffres sont suffisamment éloquents. Ils démontrent que les employés, même les mieux rétribués, doivent supporter des limitations de plus en plus considérables pour couvrir au moyen de leurs ressources leurs frais d'entretien. Tous les employés à modeste traitement (dont le salaire est inférieur au coût minimum de l'existence indiqué ci-dessus) se voient obligés, pour autant qu'ils ne sont pas en état de sacrifier même leurs économies, de se soumettre à de grandes privations et en particulier de limiter leur alimentation au strict nécessaire, ce qui ne peut s'effectuer qu'au détriment de leur santé, de celle des membres de leur famille et de leur capacité de travail. »

Reprenons quelques-uns des chiffres de M. Freudiger. Leur rude éloquence nous montre mieux que toutes les digressions, dans quelles conditions pénibles et souvent navrantes la guerre a plongé la majorité des ménages de condition modeste.

En 1914, le lait et les produits laitiers, tels le beurre et le fromage, coûtaient, en minimum 343 fr. par an. En mars 1917, la même quantité de produits analogues revenait à 418.57 fr., soit une augmentation de 22,2 pour cent. Les graisses comestibles ont passé de 40.92 fr. à 80.90 fr. C'est donc plus du 97 % d'augmentation. Le pain coûtait 171.888 par an. Trois ans, plus tard, il faut payer la même quantité (soit 491 kgs.) 294.66 fr.

La farine a augmenté du 80,8 %; le griès, de 74 %; l'orge, de 128 %; les flocons et les gruaux d'avoine, de 127,8 %; les pâtes alimentaires, de 83,3 %.

Les 785 ménages dont nous parlons consomment en moyenne huit kilos et demi de riz. Il leur revenait à 4.83 fr. en 1914. En mars 1917. la même quantité coûte 6.86 fr. Les haricots augmentent de 161,9 %; les pois, de 101.7 %.

La viande a augmenté en moyenne de 81,3 %.

En 1914, 400 œufs coûtaient trente fr. En 1917, la même quantité, 88 fr. Les pommes de terre ont augmenté de 91,6 %. Le sucre de 131,4 %; le miel. de 25 %. Diverses autres denrées, comme le chocolat, le thé, le café ont renchéri en moyenne du 42,2 %.

En résumé, au mois de mars de cette année la vie avait renchéri au minimum, il faut bien le noter, d'au moins 61 %.

Si nous faisons un tableau, pour plus de clarté, nous obtenons:

Renchérissement de quelques denrées alimentaires en 1917

	Depuis 1914
Viande, lard	de 90 à 116 %
Huiles comestibles	97 » 150 »
Oeufs, sucre	131 » 144 »
Pain, farine, orge	71 » 128 »
Pâtes alimentaires	83 »
Pommes de terre	108 »

Si nous en faisons un suivant, en ne tenant compte que des dépenses absolument nécessaires. nous trouvons:

Existence minimum d'une famille d'employés

	1914	1916	1917
Nourriture	Fr. 1258	Fr. 1813	Fr. **2165**
Logement	» 800	» 850	» **900**
Combustible	» 99	» 127	» **170**
Habillement	» 250	» 350	» **400**
Impôts	» 268	» 325	» **325**
Assurances, médecin	» 325	» 325	» **325**
Articles et ustensiles, achats divers, réparations	» 100	» 120	» **150**
Total	Fr. 3100	Fr. 3910	Fr. **4435**

Ces chiffres sont rigoureusement exacts pour le mois de mars. Depuis, les difficultés de plus en plus insurmontables dans lesquelles nous nous débattons, et la soif de gain des rapaces du haut commerce aidant, ils ont encore augmenté. Si nous additionnons de 10 à 15 chacune des moyennes données dans les tableaux précédents, nous ne serons pas éloignés de beaucoup du prix actuel de la vie.

R. G.

Notre situation économique

Le séquestre des céréales

Un communiqué donne les détails suivants au sujet de l'arrêté relatif au séquestre des céréales:

Les difficultés sans cesse croissantes auxquelles se heurte l'importation des céréales font dépendre toujours plus la Suisse de la production indigène. Dans ces conditions, la récolte de cette année doit être réservée entièrement aux besoins les plus pressants du pays, notamment au ravitaillement en pain. Une nouvelle extension de la culture des céréales et des restrictions extrêmes dans la consommation sont inévitables.

L'arrêté du 2 août met sous séquestre, pour les cantons, ou éventuellement pour la Confédération, l'ensemble des récoltes de céréales panifiables dans le but de l'utiliser pour la fabrication du pain. L'achat et la vente de céréales panifiables, ainsi que l'emploi pour l'affouragement, sont interdits. Les contrats de vente déjà conclus sont annulés.

Le Département de l'économie publique édictera des dispositions spéciales au sujet de l'emploi des céréales pour les semailles.

L'emploi de céréales panifiables pour d'autres buts que la fabrication du pain n'est permis que tout à fait exceptionnellement et est lié à une autorisation spéciale du Département militaire. Il ne peut s'agir que de la fabrication de denrées alimentaires indispensables, amidon, levain, café de malt, etc.

Les autres céréales, avoine, orge, maïs, ne sont pour le moment pas mises sous séquestre, mais leur emploi dans des buts industriels est contingenté et lié à une autorisation du Département militaire. Il en est de même pour le commerce de ces produits.

Les cantons ont à prendre des dispositions pour limiter dans la mesure du possible la vente d'avoine, d'orge et de maïs et pour en assurer une répartition uniforme. Ils ont en outre à veiller à ce que les propriétaires de chevaux qui ne produisent pas suffisamment d'avoine, soient mis en mesure de se procurer l'avoine nécessaire et à ce que les besoins de l'armée soient couverts. Une mise sous séquestre de ces céréales, elle aussi, reste réservée.

Les pommes de terre

Voici les déclarations faites par M. Schulthess, conseiller fédéral, sur le ravitaillement en pommes de terre:

Le ravitaillement en produits du pays fera l'objet de nouveaux renseignements détaillés qui seront publiés un peu plus tard. Nous nous bornons aujourd'hui à déclarer que, d'après l'état de choses actuel, la récolte des pommes de terre promet d'être favorable. C'est pourquoi sur la proposition de la commission fédérale pour le ravitaillement en pommes de terre, nous avons renoncé à édicter des prix maxima, et, en ce qui concerne le commerce, nous ne l'avons soumis qu'à une seule restriction, en ce sens qu'il n'est permis qu'aux maisons l'ayant déjà exercé précédemment. Des experts estiment que la récolte de cette année permettra non seulement de subvenir à la consommation. mais excédera ses besoins. C'est là un véritable bonheur, étant données les circonstances actuelles. Les pommes de terre pourront entrer en ligne de compte pour remplacer le pain et les céréales panifiables.

La question de savoir s'il conviendra de soumettre le commerce et d'autres restrictions et de fixer des prix reste ouverte. Si des achats de pommes de terre devaient se faire dans un but de spéculation, nous nous réservons de séquestrer la marchandise accaparée de l'exproprier et de la destiner à la consommation. Il est évident que l'expropriation se ferait à un prix ne procurant aucun bénéfice à l'accapareur, mais lui occasionnant plutôt une perte. Actuellement, l'offre des pommes de terre est assez forte. L'office central pour le ravitaillement en pommes de terre est en mesure de vendre ces tubercules par wagon, à raison de 20 francs les 100 kilogs, pris à la gare de départ. Cet office se tient spécialement à la disposition des cantons, villes et communes. Ces derniers jours, il a fait des offres réitérées, mais n'a vendu qu'un nombre restreint de wagons. On peut en déduire qu'il y a abondance de pommes de terre. Si des abus poussant à la hausse artificielle des prix devaient se produire, nous estimons que les communes et les commissions d'approvisionnements devraient s'assurer des pommes de terre par l'intermédiaire de l'office central et les mettre sur le marché à des prix modérés. En procédant de la sorte, on aboutira à un résultat plus satisfaisant qu'en fixant des prix maxima. L'expérience a démontré que les prix maxima sont difficiles à fixer et fréquemment éludés.

Il ne saurait être sérieusement question de procéder aujourd'hui à un rationnement des pommes de terre. Au contraire, il convient plutôt d'en favoriser la consommation, les pommes de terre hâtives ne se conservant pas longtemps. Cela permettrait en outre de réaliser une économie de pain. Il y a d'autant moins lieu de prescrire un rationnement que celui du pain rencontre une grande opposition.

Nous avons appris avec intérêt qu'à Lucerne les pommes de terre se vendent déjà à raison de 18 fr. et de 19 fr. les 100 kg. Il en ressort que les nouvelles contraires publiées dans la presse n'ont trait qu'à des cas isolés.

Le Parti socialiste révolutionnaire russe commémore la mort de Jaurès

L'« Humanité » reçoit de Pétrograd la dépêche suivante :

A l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Jean Jaurès, le Comité central du Parti socialiste révolutionnaire russe, réuni à son siège, à Pétrograd, rue Palernaia, 27, est unanime à renouveler au Parti socialiste frère (Section française de l'Internationale ouvrière) l'expression de ses sentiments de profondes condoléances et de ses sympathies.

Pendant ces trois années tragiques d'une guerre qui nous fut imposée, le clair génie de Jaurès aurait été, pour la France, l'Europe et l'Internationale, un phare lumineux pour nous guider vers l'issue de cette épouvantable boucherie universelle qui menace d'anéantir toutes les conquêtes de la civilisation. Nous voulons nous inspirer de la mémoire de Jaurès, en cherchant les moyens de mettre fin au carnage dont souffrent horriblement les prolétaires, les paysans, les travailleurs intellectuels, les socialistes, les révolutionnaires.

Notre Parti qui, en accord étroit avec les Conseils des ouvriers et soldats et des paysans, soutient énergiquement le gouvernement provisoire présidé par notre camarade Alexandre Kerensky, fera tout son possible pour réaliser l'idéal de Jaurès, notre idéal commun. Cet idéal exige la réalisation de la paix internationale durable, basée sur le respect du droit imprescriptible de toute nationalité de disposer librement de son sort.

Pour le Comité central du Parti socialiste révolutionnaire russe, et par ordre,
ROUBANOWITCH.

La conférence de Stockholm

La Commission administrative permanente du Parti socialiste français et les délégués russes et anglais ont arrêté et adopté les résolutions suivantes :

1. La présente Conférence exprime sa cordiale approbation de l'initiative prise par le Soviet, appuyée par la délégation hollando-scandinave et ayant abouti à l'invitation commune des deux organisations pour convoquer le prolétariat de toutes les nations à une Conférence socialiste et ouvrière internationale.

2. Le Bureau d'organisation, composé de la délégation russe et du Comité hollando-scandinave, avec le concours technique du secrétariat du Bureau socialiste international, est seul chargé des rapports avec les sections nationales en vue de la Conférence.

3. Toutes les organisations affiliées à l'Internationale sont invitées à participer à la Conférence. Lorsque, depuis le début de la guerre, ces organisations se sont divisées, les minorités aussi bien que les majorités doivent être invitées, partout où ces minorités se sont groupés en partis distincts.

4. Les organisations syndicales non affiliées au B. S. I., mais affiliées au Bureau syndical international, doivent être invitées, pourvu qu'elles ne soient pas déjà représentées par d'autres organisations affiliées au B. S. I.

5. Les invitations à chaque fraction de section nationale doivent être lancées par le Bureau d'organisation par l'intermédiaire des sections nationales de l'Internationale, et toute protestation contre les décisions de ces sections sera portée devant un bureau élu par chaque section nationale présente à la Conférence, à raison de deux délégués pour chacune, représentant les majorités et les minorités.

6. Le sort et l'action de l'Internationale étant liés à la loyauté qui sera apportée à l'observation des résolutions prises, les sections nationales qui participeront à la Conférence s'engagent, lorsque les décisions générales auront été formulées, à faire connaître solennellement devant l'Internationale réunie quelle application elles comptent faire de ces décisions.

7. La présente réunion demande aux organisateurs de la conférence que celle-ci ait lieu à Stockholm, du 9 au 16 septembre. Si quelque difficulté pratique s'y oppose, les organisateurs seront priés de convoquer la Conférence à Christiania ou ailleurs aux dates indiquées.

La Conférence interalliée

La réunion des délégués de la C. A. P. et des délégués russes et anglais décide, sur la proposition des délégués anglais, de tenir à Londres une conférence interalliée.

La date de cette conférence est fixée aux 28 et 29 août.

Le rôle des tanks

Le correspondant du « Daily Mail » sur le front britannique donne les détails suivants sur le rôle des tanks dans la bataille d'hier:

Nos soldats et une partie des splendides troupes françaises sautèrent le parapet un peu avant quatre heures et en une heure trois quarts, nous avions avancé de 900 mètres et atteint nos premiers objectifs. Un peu après cinq heures, malgré la difficulté qu'il y avait à construire et à franchir les ponts sous le feu de l'ennemi, nous avions, les Français et nous, atteint notre second objectif.

Sur trois points de la ligne d'attaque, la bataille fut particulièrement dure, mais partout nous fûmes victorieux, et sur un point ce furent trois tanks qui nous donnèrent l'avantage. Bien que les Français aient avancé en se battant avec une extraordinaire rapidité, nous gardâmes parfaitement contact avec eux.

Ce ne furent pas toujours les redoutes les plus formidables qui tinrent le plus longtemps. C'est ainsi qu'une sorte de souterrain capable d'abriter un bataillon ou deux fut pris sans résistance et on n'y fit que 41 prisonniers. Sans aucun doute, l'ennemi a un système méthodique de défense des entonnoirs d'obus que dans certains endroits il préfère aux tranchées, mais cette fois-ci, le feu des mitrailleuses allemandes fut moins formidable que d'habitude. C'est incontestablement aux tanks que revient, avec l'infanterie, l'honneur d'avoir écrasé les nids de mitrailleuses. Ils inspiraient de la crainte à l'ennemi et ils furent admirablement manœuvrés et qu'ils aient précédé l'infanterie ou qu'ils l'aient suivie, leur intervention se produisit toujours au moment psychologique.

Les Allemands nous ont opposé leurs meilleures troupes, y compris les fameux régiments d'élite de la garde prussienne, favoris du kaiser, que nos soldats ont déjà quelque peu abîmés. Il se peut que nous ayons encore de durs combats à affronter, mais quoi qu'il en soit nous avons remporté un joli succès. « C'est rudement mieux qu'à Arras », m'a déclaré un brave à trois poils qui a pris part aux deux batailles.

Les troupes françaises, plus que jamais pleines d'entrain, ont brillamment brisé la contre-attaque allemande. Je citerai l'effort immense accompli par leurs sapeurs. En douze heures, ils construisirent 28 ponts sous un intense marmitage, et réussirent à faire passer les hommes. presque sans pertes, et malgré les difficultés du terrain. Personne plus que les Anglais n'admira ce haut fait d'armes.

Comment fut franchi le canal de l'Yser

Une lutte terrible se livre entre la mer du Nord et la Lys et nul ne sait si le canon qui tonne jusqu'aux portes de Lens présage ou non une extension de la bataille déjà si vaste, ni ce qui sortira de cette effroyable rencontre. La bataille est féroce. Elle peut durer des semaines et des mois. Jamais, dans cette guerre, on n'avait encore assisté à une pareille débauche de canons et de projectiles. Le saillant d'Ypres, dont les Français occupent le centre, est dominé partout par les Allemands sauf au sud-est, depuis la victoire de Messines.

Or, quand les coups de sifflet, au long des tranchées britanniques, donnèrent le signal de l'assaut, il y avait déjà trois jours que le canal de l'Yser était franchi en quelques-uns de ses points stratégiques les plus importants. Comment avait eu lieu cette opération capitale?

Le canal, à un kilomètre environ dans le sud-est de Boesinghe. servait de «no man's land», entre la ligne allemande et la rive gauche; le problème consistait donc à établir au moins des têtes de pont sur la rive allemande, afin de préparer la grande attaque du 31 juillet et ce problème, l'artillerie et le génie britannique suffirent à le résoudre, la première, en martelant, en nivelant, en rendant inhabitable aux Allemands leur première ligne sur la rive droite du canal, le second, en construisant des ponts sous le feu des pièces lourdes de l'adversaire.

Le 28, les Allemands se voyaient contraints d'abandonner la rive et de se replier sur leur ligne de soutien située à quelque cinq cents mètres en arrière. Les pionniers français dans un seul après-midi, établissaient dix-sept ponts sur le canal. Leurs possibilités d'attaque et de manœuvre se trouvaient du même coup élargies.

Les troupes allemandes appartenaient au prince Ruprecht de Bavière, mais elles n'étaient pas uniquement originaires de la Bavière.

En outre, en prévision de l'attaque française, toutes les divisions allemandes en ligne, sauf une avaient été relevées, après avoir subi de très grosses pertes par le seul fait du bombardement.

Quand les tommies pénétrèrent dans les tranchées de première ligne, ils trouvèrent

des quantités de cadavres déchiquetés et carbonisés. Le bombardement avait réduit à dix-sept hommes l'effectif de certaines compagnies.

Petites nouvelles

En Russie, le généralissime Broussiloff a été mis à disposition par le gouvernement provisoire. Le général Korniloff est nommé commandant en chef des armées. Il est remplacé au front sud-ouest par le général Tcheremisscoff.

— Un violent incendie a détruit une partie de la ville de Yalta, en Crimée.

— En Angleterre, une fabrique de munitions du sud du Pays de Galles a fait explosion. Il y a six morts et trois blessés. Les dégâts causés aux usines sont importants.

— En Grèce, M. Sofoulis, député de Samos, est élu président de la Chambre.

— L'amiral Lacaze, ministre de la marine française a démissionné.

— M. Denis Cochin, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a également démissionné.

— Dans l'affaire du décret espagnol relatif aux sous-marins, le gouvernement allemand a adressé au gouvernement espagnol une note contenant une protestation basée sur des considérations juridiques.

ETRANGER

TURQUIE

L'Allemagne paiera la note. — L'Allemagne a notifié à la Turquie et à la Bulgarie qu'elle assumait tous les frais que la campagne 1917-1918 entraînera pour ces deux pays.

ITALIE

L'Italie mécontente. — Les journaux italiens publient de longs commentaires au sujet du discours de Balfour et se plaignent généralement de ce que le ministre anglais ne tient pas assez compte des aspirations de l'Italie dans le grand conflit des nations et de ses légitimes revendications vers l'Autriche.

ETATS-UNIS

Une grève évitée. — La grève des 2,500 aiguilleurs des compagnies de chemin de fer ayant leur terminus à Chicago a pu être enrayée, grâce à une entente survenue à la suite d'une conférence de plusieurs heures entre les délégués des organisations ouvrières et les représentants des compagnies de chemin de fer. Les différends seront dorénavant portés devant une commission mixte d'arbitrage.

JAPON

2,500,000 hommes sous les armes. — M. H. W. Kelley, notable industriel américain, rentrant à New-York d'un voyage d'affaires en Chine et au Japon, rapporte que le Japon possède actuellement une armée de 2,500,000 hommes sous les armes, que les chemins de fer impériaux ont construit des centaines et des centaines de wagons pour le transport des troupes et du matériel d'ar- le transport des troupes et du matériel d'artillerie et que les dépôts regorgent de munitions. M. Kelley ajoute qu'il est difficile aux étrangers visitant le Japon de se rendre compte de ces préparatifs militaires, car on a pris soin de rigoureusement éloigner les soldats des itinéraires battus par les touristes.

NOUVELLES SUISSES

L'emprunt allemand. — M. L. Cellerin écrit dans le « Journal de Genève »:

«La charge du crédit que l'Allemagne nous demande pour payer ses achats pèserait avant tout sur ceux qui en profitent; ce n'est que justice. Mais le pays, en raison de son intérêt à recevoir du charbon, les aiderait à réaliser cette opération de crédit.

Une telle combinaison n'a rien d'exceptionnel. Elle est même très courante dans beaucoup d'affaires, notamment dans certaines constructions immobilières, où les syndicats ne paient à chaque entrepreneur que le montant exact de ses débours, le surplus, qui constitue son bénéfice, lui étant remis en papier (actions ou obligations de deuxième rang) dont la valeur en temps de paix est en général très inférieure à celle du papier de l'Etat allemand, même en temps de guerre.»

Le prix de la viande. — La Commission fédérale pour le bétail de boucherie tiendra prochainement à Berne une séance où elle fixera des prix normaux pour le commerce du bétail et des prix maxima pour la viande de boucherie. On prévoit une réduction des prix actuels.

BERNE. — *Chute mortelle.* — Un nommé Muller, de Zweisimmen, charpentier, était allé à la montagne voir son troupeau. Il s'est égaré dans le brouillard et a fait une chute mortelle. On a retrouvé son cadavre au pied d'une paroi de rochers.

JURA BERNOIS

BIENNE. — **Un cochon rétif.** — Deux individus volaient, dans la nuit de samedi à dimanche, un cochon au boucher Berger, route de Boujean. Malheureusement pour les deux voleurs, l'animal refusa d'avancer, à quelques pas de son étable. Non seulement il refusa d'avancer, mais il se mit à pousser des cris comme sait en pousser un cochon qui se doute qu'on va lui jouer un mauvais tour. Ces cris perçants réveillèrent le boucher, qui se hâta dans la bonne direction. Mais les voleurs, abandonnant la bête, prirent la fuite.

PORRENTRUY. — **Au marché.** — Une paysanne a vendu une petite mesure de pommes de terre nouvelles 0 fr. 50; en tout, huit pommes de terre avaient trouvé place dans ladite petite mesure. Ne vous semble-t-il pas que la bêtise de l'acheteuse dépasse de cent coudées le « culot » cynique de la vendeuse?

BUIX. — **A la recherche de la houille.** — Le forage mécanique auquel on procède actuellement pour rechercher la houille marche bon train: samedi passé, il y avait 92 mètres de perforés.

COURGENAY. — **Incendie.** — Hier matin, vers 1 heure, un incendie a complètement détruit la maison d'habitation, avec grange et écurie, de M. Louis Biette, cultivateur, habitée par deux ménages. Les habitants ont dû se sauver par les fenêtres. Tout le mobilier et les récoltes sont restés dans les flammes. Le bétail a pu être sauvé.

CORGEMONT. — **Incendie.** — Mercredi soir, deux anciens immeubles, dont l'un avait été récemment restauré, les maisons Droz et Monsignori, situées au haut du village, dans le quartier du Temple, ont été complètement détruits par un incendie.

Le feu a pris à neuf heures du soir. S'il avait éclaté dans la nuit, on aurait certainement à déplorer un plus grand désastre. Des maisons attenantes n'auraient pas échappé au fléau. Ces deux maisons étaient habitées par cinq ménages. Le mobilier a pu être sauvé.

Les pompiers, ainsi que le bataillon cantonné à Corgémont, ont fait tous leurs efforts pour arrêter et circonscrire l'incendie. Mais le feu s'est développé dès l'abord avec une violence inouïe, qui n'a pas permis de sauver les immeubles atteints. On ignore comment le feu a pris. On peut supposer cependant que les feux d'artifices lancés à l'occasion de la fête du 1er août pourraient bien être la cause du sinistre.

ST-IMIER. — **Conseil municipal.** — Séance du 31 juillet 1917, à 8 h. et quart du soir (retardé).

Le Conseil prend connaissance d'une lettre de la commission de ravitaillement nous communiquant son programme d'activité comme suit:

Enquête immédiate chez tous les commerçants et boulangers pour connaître la quantité des denrées alimentaires de toute première nécessité disponibles en ce moment et convoquer éventuellement les négociants ou leurs délégués en séance de leur commission pour prendre, en leur présence, des décisions qui seraient jugées nécessaires dans l'intérêt de la population.

Achat, dans les conditions les plus avantageuses, des articles mentionnés à l'article 1er et autres, combustibles de toute nature compris, et les répartir entre les commerçants pour en opérer la vente sans dépasser le prix que fixera la commission de ravitaillement; en cas de nécessité, celle-ci rationnera les négociants en se basant sur les quantités toujours disponibles.

La vente au détail, par les soins de la commission ou de la commune n'aura lieu qu'exceptionnellement, ou lorsqu'elles s'y verront contraintes pour réglementer des prix trop élevés qui seraient lancés sur le marché par certains marchands ou spéculateurs.

Chercher à créer, dans la mesure du possible, en respectant les lois et ordonnances en vigueur, une réserve communale en denrées alimentaires et en combustibles.

Organiser des conférences et cours gratuits pour la conservation des légumes, fruits et autres denrées alimentaires.

Chercher, par tous les moyens, à procurer à nos ménagères l'occasion de sécher des fruits et légumes; installation à cet effet, si possible, d'un four communal pour le cas où les fours des boulangers que nous solliciterons ne donneraient pas entière satisfaction.

Acheter des légumes et fruits frais et en faire opérer le séchage suivant les modes préconisés à l'alinéa précédent. Les produits de ces séchages feront partie de la réserve des denrées.

Chercher, au moyen de conférences et cours gratuits, à instruire nos ménagères sur la préparation des mets nourrissants et à bon marché.

Introduire un système efficace de contrôle pour le rationnement des marchandises livrées par la commission de ravitaillement.

CANTON DE NEUCHATEL

FLEURIER. — *Course.* — La course annuelle de la section socialiste aura lieu le dimanche 5 août 1917, au Mont de Buttes. Départ à 9 heures et demie du matin. Rendez-vous devant chez le camarade C. Thiébaud, rue de l'Industrie. Midi, dîner sur l'herbe. De 1 h. à 6 h. du soir, jeux, fléchettes, tombola, distribution aux enfants. Invitation cordiale aux sections du Vallon et aux amis. Le comité.

LA CHAUX-DE-FONDS

Chorale l'Avenir. — Les membres de la chorale sont convoqués pour ce soir, à 8 heures et demie, au Cercle. Sérénade.

Le sucre. — Le second contingent de sucre supplémentaire pour confitures, 1 kilo par personne, sera distribué vers le 10 août, en même temps que le contingent mensuel ordinaire de 600 grammes par tête.

Le second contingent de sucre pour confitures est encore du sucre à l'ancien prix. Par contre, le sucre du contingent mensuel du mois d'août est au nouveau prix majoré. Le calcul des prix sera fixé par quantités de 1 kilo 600 (1 kilo à 1 franc et 600 gr. à 0.72 pour les quantités les meilleur marché).

Un troisième contingent pour confitures, d'à peu près 1 kilo, sera distribué avec la ration mensuelle de septembre, mais aux nouveaux prix. De cette façon, on aura gardé du sucre en réserve aussi pour les confitures d'automne, prunes et pruneaux spécialement.

Panne malencontreuse. — Hier soir, à 8 heures, le camion automobile d'un marchand de primeurs de la ville s'est obstinément refusé à démarrer de la rue de la Serre, où il stationnait. Il était impossible de débloquer les freins. On attela un cheval à l'auto. Mais, à une dizaine de mètres du lieu de l'accident, les cordes se rompirent. Il fallut aller chercher du secours. Le marchand, visiblement ennuyé, pestait fort... contre le populo qui contemplait la machine abîmée avec une curiosité narquoise.

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

En Belgique, le mauvais temps continue.

Grande activité de l'artillerie à l'est de Bray-en-Laonnois à l'ouest de Craonne. Dans la région d'Almat, une opération de détail nous a permis de faire 24 prisonniers et de prendre 1 mitrailleuse. Au sud-est au sud-est de Reims, deux coups de mains de l'ennemi ont échoué.

Sur la rive gauche de la Meuse, violente lutte d'artillerie. Les Allemands ont renouvelé sans aucun succès leurs attaques au bois d'Avocourt.

Plusieurs coups de main tentés par eux dans la région du bois d'Apremont ont complètement échoué.

Rien à signaler sur le reste du front.

La bataille des Flandres

Communiqué anglais

L'avance allemande refoulée

La pluie n'a pas cessé de tomber avec violence depuis 48 heures. L'ennemi était parvenu, hier après-midi, au prix de pertes très élevées, à prendre pied dans nos positions avancées vers la voie ferrée d'Ypres-Roulers, mais il a été entièrement rejeté à la fin de la soirée par une contre-attaque. Nous avons repris possession de la totalité de notre ancienne ligne. Aucun changement à signaler sur le reste du front de bataille d'Ypres. A droite de notre ligne, au sud-est d'Hargicourt, nos troupes ont exécuté avec succès un coup de main dans les positions allemandes d'où nous avons ramené des prisonniers.

Communiqué allemand

Anglais et Français sont repoussés

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht. — Sur le champ de bataille des Flandres, de violents combats d'artillerie ont, de nouveau eu lieu dans l'après-midi. De Langhemarcq à la Lys, durant plusieurs heures, un feu de rafale a été dirigé sur nos lignes avant que l'ennemi déclenchât une nouvelle et forte attaque sur ce front.

De graves combats se sont de nouveau développés, dans lesquels les divisions engagées par l'ennemi ont été partout repoussées. A plusieurs reprises, aussi, nos lignes de combat ont été avancées dans des contre-attaques couronnées de succès. Nulle part l'ennemi n'a réalisé d'avantages. Par contre, il a perdu, dans notre feu de défense non affaibli et aussi par nos contre-attaques aux brèches, plusieurs centaines de prisonniers.

Des attaques anglaises, déclenchées de nouveau après une nuit agitée, de bon matin, à l'est de Wytchaete, ont encore échoué avec de grandes pertes.

Groupe d'armées du kronprinz allemand. — Près du Chemin-des-Dames, les Français ont renouvelé leurs assauts infructueux contre les positions de hauteurs prises par nous au sud de Filain et au sud-est de Cerny. Durant la journée et dans la nuit, ils ont entrepris jusqu'à cinq poussées contre nos lignes. Ils ont toujours été repoussés par nos excellentes troupes de combat.

Sur la rive occidentale de la Meuse, également, l'ennemi a prononcé, dans la soirée, une contre-attaque infructueuse afin de reconquérir les positions que nous lui avons prises. Le nombre des prisonniers faits au cours des combats heureux pour nous, pendant la journée d'hier, auxquels ont participé de façon glorieuse, outre les troupes badoises, aussi les troupes du Hanovre et d'Oldenbourg, s'est élevé à plus de 750.

FRONTS RUSSE ET DE ROUMANIE

Communiqué russe

Evacuation de Zalestchiki

Front occidental. — Au nord de Goussiatine, des éléments ennemis ayant passé sur la rive est de la rivière Zbroutcha, se sont emparés de deux lignes de nos tranchées, mais, après un combat acharné à la baïonnette, ils en ont été rejetés; après quoi, nous avons rétabli notre situation première. Les tentatives de l'adversaire de franchir la Zbroutcha, dans la région de Pouklany-Podfilipieh, ont échoué.

Sous la poussée de l'adversaire, nos troupes ont évacué Zalestchiki. Au sud du Dniestre, l'ennemi, ayant pris l'offensive sur le front Zalestchiki-Sniatyn, a attaqué nos positions et, après une série de combats pendant lesquels nos positions ont passé de mains en mains, il a réussi à refouler nos troupes dans la région de Dorochoutz-Zastayna et près de Verentchanka et Oroschepy.

Front roumain. — Les attaques de l'ennemi au nord de la chaussée de Valepotna-Kimpolung ont toutes été repoussées, sauf au sud de la chaussée où il a réussi à refouler quelque peu notre ligne. A dix verstes au nord-ouest de Soveje, les troupes roumaines ont enlevé, à la suite d'un combat, les positions organisées adverses sur la rive droite de la Poutna, dans la région de Foyan.

L'armée russe hors de combat en deux mois, selon Hindenburg

Le bureau de renseignements militaires croit savoir que l'offensive actuelle allemande a été entreprise à la suite de renseignements précis sur l'état intérieur de l'armée russe que possédait l'état-major allemand. Hindenbourg aurait promis à l'empereur Guillaume que, dans deux mois, l'armée russe se trouverait hors de combat.

Les Allemands devant Kimpolung

Le front russe, dans les Carpathes, recule maintenant entre le Pruth et les pentes sud-ouest des montagnes de Kelemen. Les divisions allemandes et austro-hongroises talonnent l'ennemi, qui résiste avec beaucoup d'opiniâtreté. Les Allemands se trouvent devant Kimpoloung.

Communiqué autrichien

L'embouchure du Zbruc évacuée par les Russes

Groupe de l'archiduc Joseph. — L'ennemi a attaqué des deux côtés de la vallée de Casinu avec violence à plusieurs reprises; dans des contre-attaques et dans des corps à corps durant plusieurs heures, nos vaillantes troupes sont demeurées victorieuses. Les divisions russo-roumaines ont dû reculer dans leurs positions avec de lourdes pertes.

L'armée du colonel général von Kœwess gagne du terrain en livrant des combats. Les hauteurs à l'est de Dragdiessa, dans l'angle des trois pays, et la région au nord de Kimpoloung, sont entre nos mains.

Groupe du prince Léopold. — Les forces combattantes du colonel général Bœhm-Ermolli avancent vers la frontière russe directement au sud du Dniestre. La région de l'embouchure du Zbruc a été évacuée dans sa plus grande partie par l'ennemi.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

Activité des patrouilles

Dans la journée d'hier, l'ennemi a manifesté une plus grande activité, tentant de reprendre, avec des patrouilles et en attaquant quelquefois avec de gros détachements, nos positions avancées dans le bassin de Lagmi (Posina), à l'est de la vallée Maora (Brenta), au sud-ouest du Monte Crocce di Comalico, sur les pentes du Rizoni (val de San Pellegrina) et au nord-est de Plava. Arrêté partout par notre feu vigilant, il a pu néanmoins se replier avec des pertes, abandonnant entre nos mains du matériel et quelques prisonniers.

LES DÉPÊCHES

41.000 kilos de projectiles jetés sur les installations allemandes

PARIS, 2 Communiqué de 23 heures). — En Belgique, nos tirs d'artillerie dominant l'artillerie allemande, dont l'activité s'est manifestée plus grande à l'est et au nord de Bixschoote, ont empêché toutes tentatives d'attaques ennemies. Deux attaques allemandes à l'est de Cerny ont été arrêtées par nos feux.

Aviation. — Du 21 au 31 juillet, 20 avions allemands et 2 drachen ont été abattus. Dans la même période, 21 avions ennemis, fortement touchés, sont descendus dans leurs lignes. Dans la même décade, nos escadrilles ont effectué de nombreuses sorties et bombardé notamment les gares de Roulers, Metz, Thionville, Montmédy, Bétheny-Ville, les usines de Hagondange, les cantonnements et les bivouacs dans les forêts de Hut-Hulst et de Spincour, et dans la vallée de la Suipe et des dépôts de munitions dans la région de Laon. 41,000 kilos de projectiles ont été jetés au cours de ces expéditions, qui ont causé d'importants dommages aux établissements militaires.

Armée d'Orient. — Violent bambardement ennemi pendant la nuit, sur les positions alliées dans la boucle de la Cerna. Notre artillerie a rétabli le calme.

Coups de mains anglais

PARIS, 2. — L'ennemi a fait dans la matinée, renouvellées l'après-midi, une série de tentatives violentes, mais impuissantes, pour reconquérir les positions perdues par lui au nord-est d'Ypres. Sans se préoccuper du chiffre toujours plus élevé de leurs pertes, les formations allemandes ont attaqué à plusieurs reprises nos positions entre St-Julien et la voie ferrée d'Ypres-Roulers. Sur tous les points, les vagues d'assaut ont été brisées et dispersées par nos barrages d'artillerie et rejetés par les feux de notre infanterie. Quelques-uns de nos détachements ont effectué, la nuit dernière, des coups de mains sur les tranchées ennemies, au nord de Gouzeaucourt et ont fait subir des pertes nombreuses aux occupants.

Les Russes attaquent les Autrichiens

PETROGRAD, 2. — Au nord-ouest de Hotins, entre Zbrucz et le Dniester, nos éléments ont évacué leurs positions. Entre le Dniester et le Pruth l'ennemi a développé son offensive concentrant le plus gros de ses forces le long de la rive du Dniester que nous occupons.

Le premier août, l'ennemi s'est emparé de Pejerclikosve, Tchornipotsk, Boorchovce, Dobrinove, Knormick. Nos armées ont reculé vers l'est à l'est de la Putna.

Dans la région de Rousmoldovicz nos éléments ont repoussé une attaque des Autrichiens, et, passant à l'offensive, ont fait prisonniers deux officiers et 150 hommes. Ils se sont emparés en outre de 8 lance-bombes.

La restriction des voyages

BERNE, 3. — (Serv. part.) — Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 28 juillet 1917, les mesures suivantes, dont quelques-unes sont déjà en vigueur, ont été prises en vue de restreindre le mouvement, et par conséquent la consommation du charbon:

La délivraison des abonnements généraux pour 15, 30 et 45 jours, ainsi que pour 6 et 12 mois (pour une et deux personnes), y compris les 2e et 3e cartes partielles, est suspendue dès le 28 juillet 1917. Les abonnements de ce genre délivrés jusqu'ici pourront être utilisés.

On pourra continuer à délivrer des abonnements généraux ordinaires pour trois mois (à taxe pleine pour trois mois, plus le supplément de 20 pour cent. Avant de délivrer une carte, il faut avoir soin d'en biffer les «dispositions relatives à l'achat d'abonnements payables par acomptes», aussi bien en allemand qu'en français ou en italien.

Le tarif pour le transport de sociétés et d'écoles cessera d'être en vigueur à partir du 1er septembre 1917 pour les entreprises de transport suisses possédant la traction à vapeur (chemin de fer et bateaux). A partir de cette date, les sociétés, écoles, corps de cadets et colonies de vacances devront se pourvoir de billets ordinaires. Les billets collectifs délivrés avant le 1er septembre 1917 pourront également être utilisés en septembre, dans les limites de leur durée de validité. Ledit tarif pourra être appliqué pour le retour aux colonies de vacances ayant effectué l'aller avant le 1er septembre 1917, même lorsque ce retour n'aura lieu qu'en septembre et que les billets collectifs en cause ne seront pris que ce mois-là.

A partir du 1er août 1917, les entreprises de transport ne pourront plus accepter de commandes de trains ou de bateaux spéciaux pour des courses sur les parcours ayant la traction à vapeur. Les trains ou les bateaux spéciaux commandés avant cette date pourront encore être mis en marche après le 1er août. Cette mesure ne s'applique pas aux trains spéciaux et supplémentaires organisés pour des raisons de service. Demeurent réservés les cas urgents et les ordres militaires.

L'Office pour la carte de pain

BERNE, 3 (serv. part.). — L'office du pain créé pour réglementer la distribution de l'aliment précieux et de ses matières premières aura trois divisions. La première s'occupera des blés importés de l'étranger et elle aura à sa tête M. Lossly. La deuxième s'occupera des blés indigènes et aura à sa tête très probablement M. Moser, conseiller d'Etat du canton de Berne. La troisième s'occupera de la carte du pain et aura à sa tête M. Berthin, directeur des finances à Lausanne.

Requête des postiers acceptée

BERNE, 3 (serv. part.). — Le Conseil fédéral a accepté la requête présentée par l'Union des postiers, dans le but d'obtenir 20 % d'augmentation sur les indemnités allouées au personnel devant prendre des repas en route.

Jugement de Jules Humbert-Droz

NEUCHATEL, 3 (serv. part.). — Le tribunal territorial siégera au Château de Neuchâtel le 16 août, à 8 heures du matin, pour juger Jules Humbert-Droz.

Tribunal militaire

NEUCHATEL, 2. — Jeudi prochain, le tribunal territorial 2, sous la présidence du grand-juge Jacottet, tiendra audience pour s'occuper de l'affaire du capitaine de May qui à l'occasion d'exercices de tir et pour habituer ses soldats à la fusillade avait fait tirer tout près des oreilles des soldats. De ce fait, deux soldats eurent des lésions au tympan et portèrent plainte.

L'impôt direct fédéral

BERNE, 3. — Le total des signatures pour l'ensemble de la Suisse, au 27 juillet, est de 116.225.

Patrouille italienne sur territoire suisse

BRIGUE, 3. — A la suite d'une erreur, une patrouille de trois soldats italiens, en service dans l'intérieur du grand tunnel du Simplon, s'est avancée à plusieurs centaines de mètres sur territoire suisse. Rencontrés par une patrouille suisse, les soldats italiens ont été arrêtés et conduits vers le commandant du détachement-frontière de Brigue. Leur bonne foi établie, ils ont été autorisés à rentrer à Iselle.

L'espionnage

GENEVE, 3. — On a arrêté hier à Genève un ingénieur chilien, nommé Julio Acuna, inculpé d'espionnage en faveur de l'Allemagne.

Les accidents

KOPPIGEN, 3. — A Hochstetten, le jeune O. Luder, âgé de neuf ans, a fait, en cueillant des cerises, une chute si grave qu'il a succombé.

DIENTIGEN, 3. — Le petit Fritz Kunz, 3 ans, fils d'un ouvrier de la voie ferrée, est tombé dans la Simmen grossie par la pluie et s'est noyé.

GOLDAU, 3. — Hier, une fillette de trois ans, fille d'un manœuvre nommé Merz, a été tuée par une automobile. Une autre fillette qui se trouvait avec elle a été grièvement blessée.

BERNE, 3. — Service part. — Une dame malade, soignée dans l'hôpital privé du Salem, s'est jetée dans l'Aar. Elle fut retirée à temps. C'est une mère de trois enfants.

Le prêt à l'Allemagne

BERNE, 3. — Service part. — Les représentants de l'Association des banques suisses sont réunis aujourd'hui au Palais fédéral pour discuter du prêt à l'Allemagne.

Déserteurs italiens

BRIGUE, 3. — Vingt déserteurs italiens ont réussi, pendant la dernière quinzaine de juillet, à franchir la frontière suisse par les cols de la vallée de Zermatt.

Un prisonnier anglais traverse le Rhin

BALE, 3. — Un prisonnier de guerre anglais, interné à Kansau, s'est enfui dans la nuit de dimanche à lundi. Il réussit à traverser le Rhin à la nage et arriva sur la rive suisse près de Rheinlust. Il a été conduit à Aarau par la police de l'armée.

Inscriptions républicaines

ISELLE, 3. — Les parois des vigies de plusieurs vagons à pétrole du train de marchandises 4375 arrivant de Domodossola, portaient, samedi, des inscriptions telles que : « Vive la république ! A bas le roi ! » Les vagons ont été immédiatement séquestrés et retenus à Iselle pour enquête.

Convocations

DELEMONT. — **Parti socialiste.** — Assemblée extraordinaire au café Broggi. Samedi, 4 août, à 8 heures du soir : Ordre du jour très important : Etablir la liste des candidats aux élections du Conseil communal, des vérificateurs des comptes ; divers. Tous les amis, ouvriers, camarades, sont priés d'assister à l'assemblée. Nous comptons sur une forte participation. Le comité.

Faites bon accueil à nos remboursements, s.v.p.

Les remboursements du troisième trimestre ont été mis à la poste. Nous en profitons pour recommander une fois encore à nos abonnés le paiement par chèque postal, infiniment plus agréable pour eux et pour nous. Merci à ceux qui en ont fait usage.

Derniers jours

Samedi
Lundi
Mardi

Les Nouveautés de la Saison
seront
SOLDÉES
à des prix d'un bon marché étonnant

Blouses
Toile, percale, batiste
Mousseline laine et crépon
Soldées

Série I	Série II	Série III	Série IV	Série V	Série VI	Série VII
soldées	soldées	soldées	soldées	soldées	soldées	soldées
1.95	2.95	3.95	4.95	5.95	6.95	9.75

Profitez de ces occasions exceptionnelles !

Robes
Percale, Voile coton

Un lot
Costumes lavables
soldés à fr. 8.95

Robes
Mousseline de laine

Série	I	II	III	IV
soldés	10,	15,	20.	30,

JUPES lavables blanc

Série	I	II	III
soldés	4.95	6.95	8.95

Série	I	II	III
soldés	19,	25,	30.

Tous nos
Chapeaux
garnis
pour Dames et Fillettes
seront soldés

Profitez ! des avantages extraordinaires de nos soldes en chapeaux garnis

Séries	I	II	III
	4.95	6.95	9.95

Un lot	Un lot	Un lot	Un lot
PEIGNOIRS	MATINÉES	Jupes lavables	Jupons soldés
dernières nouveautés	dernières nouveautés	soldées	depuis
soldés	soldées	Sér. I II III	
14.95	9.95	8.90 9.15 13.15	4.95

Un lot	Un lot	Un lot	Un lot
Sous-Tailles	Sous-Tailles	CACHE-CORSETS	Broderies de St-Gall
cretonne fine garnies feston ou broderie	très riches	tricot coton	pièces de 4 m. 10
Sér. I Sér. II Sér. III	Série I II III	Sér. I II III	Sér. I II III
1.60 1.95 2.50	2.95 3.95 4.95	1.10 1.65 1.95	0.95 1.25 1.85

Grands Magasins
JULIUS BRANN & Co
La Chaux-de-Fonds

Restaurant des Endroits
(Eplatures)

Dimanche 5 Août 1917
GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE
avec Pique-Nique
organisée par
L'Ancienne Section et le Foot Ball-Club „Chaux-de-Fonds"
avec le concours de la
Musique Militaire du Locle

Dès 10 h. du matin: Répartition au Jeu de Boules
CONCERT
Productions gymnastiques, Attractions diverses, Danse, etc.

Le soir, dès 8 heures:
Grande Soirée Familière
au Stand des Armes-Réunies
Cordiale invitation à tous

N.-B. — En cas de mauvais temps, **seule** la soirée au **Stand** aura lieu. 6602

MAGASINIER
est demandé pour commerce important. Adresser offres au bureau de « La Sentinelle ». 6200

On demande
Uu tourneur pour boîtes argent sur machine Revolyer.
S'informer de l'adresse au bureau du journal. 6205

RETARDS Le meilleur remède contre les retards des règles sera toujours celui de l'Institut Hygie. Prix : Fr. 5.50. Ecrire INSTITUT HYGIE, Genève.

Perdu le dimanche 29 juillet au Pré-Vert, une canne avec poignée recourbée en corne. La rapporter contre récompense chez A Hänni, Sorbiers, 21, Chaux-de-Fonds. 6206

Jeune Homme
On cherche un jeune homme pour faire les commissions et aider dans l'atelier. — S'adresser sous chiffres P 23149 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 6215

On achèterait d'occasion mais en parfait état, une sellette. S'adresser chez Charles Nicol, Rue du Temple 23, 1er étage, Le Locle. 6198

Boucherie Schweizer
Place de l'Hôtel-de-Ville
Bœuf
Ire qualité
6216 Se recommande.
Escompte Neuchâtelois
Téléphone 501

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 2 août 1917

Naissances. — Ferrier, Louis-Gustave, fils de Paul-Ernest, horloger, et de Cécile-Elise née Gretillat, Neuchâtelois. — Lecoultre, Andrée-Jeanne, fille de Marcel-Hector, mécanicien, et de Jeannette-Susette née Hauri, Vaudoise.

Promesses de mariage. — Jacot-Guillarmod, Paul-Numa, fondeur, Neuchâtelois et Bernois, et Zingg, Lina, ouvrière de fabrique, Bernoise.

Décès. — 2905. Vuilleumier, Emile-Walther, époux en secondes noces de Marie-Louise-Claudine née Gaufroid, Neuchâtelois et Bernois, né le 3 décembre 1853. — Incinération No. 625 : Russbach, Marie-Louise, fille de Philippe et de Barbara née Geiser, Hessoise, née le 8 juillet 1869.

Inhumations

Vendredi 3 août 1917, à 1 heure :

M. Steudler, Georges-Ernest, 53 ans 2 1/2 mois ; Grenier 23.

Mlle Calame, Berthe-Elise, 19 ans 3 1/2 mois ; Industrie 25.

Mme Jeanneret-Magnin, Louise-Mathilde, 62 ans 2 1/2 mois ; rue Léopold-Robert 112.

COOPÉRATIVES RÉUNIES

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée Générale ordinaire des Coopérateurs

le lundi 6 Août 1917, à 8 h. ¼ du soir

à la Salle de la Croix-Bleue

Ordre du Jour :

1° Nomination des scrutateurs. Lecture du procès-verbal.
2° Rapport de gestion.
3° Rapport d'administration.
4° Rapport de la Commission de vérification.
5° Nomination du Comité et de la Commission de vérification.
6° Fixation du taux de la ristourne.
7° Divers.

Toutes les personnes possédant un carnet d'achats sont admises et invitées instamment à assister à cette assemblée. Le Comité compte sur la présence de beaucoup de Dames.

LE LOCLE

L'Assemblée Générale des Coopérateurs

aura lieu le mercredi 8 août, à 8 h. ½ du soir, à la Salle de la Croix-Bleue.

(Même ordre du jour) 6199

Cinéma PALACE

CHAUX-DE-FONDS — **Dès ce soir, au Nouveau Programme**

Ultus! Ultus! Ultus!

dans une nouvelle série d'aventures sensationnelles:

Le Secret de la Nuit

Passionnant roman policier en 5 actes

SECRÉTAIRE

La **Fédération suisse des ouvriers des communes et des Etats,** avec siège à Zurich, cherche un **secrétaire** pour le **1er octobre 1917.**

CONDITIONS : Connaissance à fond du mouvement syndical. excellent propagandiste, sachant parler et écrire correctement l'allemand et le français, capable de rédiger en ces deux langues l'organe corporatif et habile dans les relations avec les autorités.

SALAIRE : Fr. 4000 à 5000 pour commencer.

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au **18 août** au camarade **Ch. Meier, président central, St. Jakobstrasse 7, Zurich 4,** lequel donnera aussi tous les renseignements nécessaires. 6201

Cheveux tombés

sont achetés aux plus hauts prix chez Mme Obert, Coiffeuse, rue Neuve, 16. 6209

A remettre une bonne machine à tricoter, marque Dubied, jauge 32, 200 aiguilles, ayant très peu servi. S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 6203

On engagerait de suite

Un

Remonteur de Mécanismes

et

Un poseur de Cadrans

pour pièces ancre soignées.

Places stables et bien rétribuées.

S'adresser au comptoir **Eug. Meylan & H. Jeanneret, rue Daniel Jeanrichard 5.** 6207

Jeune Fille

pour faire les courses à l'intérieur de la fabrique et pour divers petits travaux, est cherchée par 6214

FABRIQUE MOVADO

Parc 117-119

Grande Vente de Soldes dans le Hall

Malgré la hausse formidable des prix, le changement continuel de la mode nous oblige à solder à des prix excessivement avantageux, tous les articles de Saison. Nous invitons notre honorable clientèle à profiter largement des

Occasions exceptionnelles — **Occasions exceptionnelles**

Robes et Costumes

dans toutes les façons

Série I	Série II	Série III	Série IV
5.—	10.—	15.—	25.—

Un lot Robes et Costumes

Taffetas noir et couleur

Au choix **65.—**

Un stock Jupes

lavables, en blanc et couleur

2 séries exceptionnelles

12.50 et **9.50**

OMBRELLES

Toutes les ombrelles seront soldées en quatre séries exceptionnelles

I	II	III	IV
2.95	5.—	7.50	15.—

1000 Cols et Gilets

provenant d'une collection d'échantillons

La pièce

0.95 **0.95**

UN LOT COLS

batiste brodée au choix **0.30**

COLS - MARIN

avec bord couleur la pièce **1.25**

CHAPEAUX GARNIS

en 7 séries uniques . . . 1. **5.—** 2. **7.50** 3. **9.50** 4. **12.50** 5. **15.—** 6. **20.—** 7. **25.—**

Toutes les Formes de Chapeaux seront soldées à: Série I **0.95** Série II **1.95** Série III **3.90**

Société Anonyme :: ::
des Grands Magasins

Grosch & Greiff

LA CHAUX-DE-FONDS

2me Feuille

La Sentinelle

Nº 179 — 33me Année
Vendredi 3 Août 1917

Le complot contre les social-démocrates révolutionnaires russes

De la « Prawda »:

Le gouvernement provisoire comprenant les représentants des Junker, du capital et des social-patriotes petits-bourgeois a cherché à détruire dans le sang le mouvement des soldats et des prolétaires révolutionnaires. Les social-patriotes n'ont pas touché aux cheveux du tsar et des capitalistes, mais ils n'ont pas hésité à se faire un passage dans le sang du prolétariat; ils ont imaginé un complot contre le parti des bolschewikis, qu'ils ont fait passer comme une sorte d'agents du gouvernement allemand, et cet attentat contre l'avant-garde de la révolution russe a été présenté comme la destruction d'un foyer d'espionnage.

Lenine qui a lutté pendant 30 ans au premier rang de la révolution russe a été accusé d'avoir reçu de l'argent du gouvernement allemand ou de ses agents par l'intermédiaire du camarade J. Furstenberg-Hanecki. Nous déclarons que ni le Comité central, ni Lenine, ni quelque personne que ce soit n'a été en relation directe ou indirecte avec eux, n'a reçu par la voie de Hanecki ou de la délégation à l'étranger des bolschewikis, aucune somme d'argent destinée à un but politique. Nous n'avons en aucun cas et sous aucune forme envoyé de l'argent en Russie.

Mme Sumenson, citée dans les télégrammes de Petrograd et qu'on prétend avoir été l'intermédiaire entre Hanecki et Lenine est procuriste de la firme: F. Klingsland, à Petrograd, et qui a été longtemps chargée de la représentation de la firme suisse Nestlé et de la maison d'exportation dont le directeur était Furstenberg-Hanecki. De cette manière, Mme Sumenson a envoyé à plusieurs reprises des sommes d'argent pour les marchandises envoyées de Petrograd à la banque Nya de Stockholm et cette somme d'argent était destinée à Hanecki duquel elle n'a d'autre part jamais reçu aucune somme d'argent. Mme Sumenson ne s'est jamais occupée de politique et n'a jamais eu aucun rapport avec Lenine ni avec les bolschewikis.

De même l'avocat Kozlowski cité dans les télégrammes, délégué du Comité du parti social-démocrate russe en Pologne au Comité exécutif du Conseil des délégués n'a jamais reçu ni de nous, ni de Hanecki aucune somme d'argent pour un but politique.

Hanecki n'a jamais eu de rapports politiques avec le Dr Helphand Parvus. Il était en relations d'affaires par la maison de commerce dont il était le représentant. Ces relations étaient connues des social-démocrates russes et polonais habitant Copenhague. Plusieurs d'entre eux étaient en relation avec Parvus, entre autres le représentant du Conseil des délégués actuel à Stockholm, Rosanoff. Enfin Hanecki n'a jamais reçu d'argent de Parvus sous n'importe quelle forme et pour aucun but politique.

Hanecki ne connaît absolument pas Svendson, qui est actuellement à la Légation allemande et il n'a jamais eu de relation avec la Disconto Gesellschaft de Berlin ou avec ses filiales.

L'attentat contre les bolschewikis a été préparé depuis très longtemps. Nous ne craignons aucun procès et nous prouverons devant le tribunal, à l'aide de documents ce que nous affirmons.

La délégation à l'étranger du Comité central du P. S. D. O. R, (Bolschewikis): J. Furstenberg-Hanecki, K. Sobelson-Radek, V. Worowski-Orlowsky.

Les prophéties pendant la guerre

Depuis le commencement de la guerre européenne, les prophéties, qui ont eu cours dans le monde à toute époque sur les événements publics, ont été recherchées, exhumées et publiées, et nous avons vu les paroles des devins anciens ou modernes, remplir les pages des journaux et des revues. Ses prédictions, dont quelques-unes avaient semblé se réaliser, ont donné à Mme de Thèbes, dans la dernière année de sa vie, un regain de faveur, et les mages ou sibylles de moindre importance ont bénéficié eux aussi de la curiosité des âmes inquiètes.

Le livre de M. Giuseppe Cuiffa: «la Guerra Europea e le Profezie» en contient quelques-unes d'assez curieuses; l'une d'entre elles surtout serait frappante si son authenticité était prouvée.

Les prophéties du moine Hermann, prieur de Lenin, sur les destinées de la famille Hohenzollern, datées de 1240, et dont plusieurs se sont historiquement accomplies, prennent de ce fait une certaine importance. D'après un calcul chronologique, celle qui se rapporte à Guillaume II s'exprime en ces termes: «Enfin le sceptre est dans les mains de celui qui sera le dernier de cette lignée royale.»

La plus connue des prophéties (dont on a beaucoup parlé lors de l'élection des deux derniers papes), est celle de saint Malachie que saint Bernard, dans les bras duquel l'évêque irlandais expira, appelait «un ange et un prophète». Datée de 1127 (publiée en 1590, elle a été attribuée à l'œuvre d'un faussaire), elle établit la suite des pontifes et commence avec Célestin II pour finir par Benoît XV. auquel doivent succéder encore sept autres papes. Quelques-unes de ces prédictions ont semblé se réaliser, mais souvent il a fallu en chercher l'explication dans l'écusson des papes plus que dans leurs actes ou leur caractère. Cependant celles qui concernaient Léon XIII et Pie X ont semblé à peu près correspondre à leur personnalité et aux événements de leur pontificat.

Tout le monde connaît la prophétie du curé d'Ars; datée de 1830, elle a été souvent citée depuis le commencement de la guerre: «:...Cette fois il se battront bien, parce que la première fois ils ne se sont pas bien battus, mais maintenant ils se battront. Oh! comme ils se battront! Eux verront, il est vrai, Paris brûler, ils en seront contents, mais ils seront battus et chassés...»

Certaines revues anglaises ont rapporté à ce propos des faits singuliers dont l'authenticité ne pourra jamais être prouvée, mais qui démontrent l'état d'esprit où ils ont pris naissance. Le goût naturel du merveilleux, joint au besoin de croire à l'existence de forces supérieures, agissant en faveur des peuples opprimés, ont disposé les imaginations à admettre les manifestations surnaturelles.

ECHOS

Un théorème de Spinoza

Si quelqu'un a été affecté de joie (ou de tristesse) par une personne d'une classe ou d'une nation quelconque, différente de la sienne, joie ou tristesse accompagnée de l'idée de cette personne, sous la dénomination universelle de la classe ou de la nation comme cause, celui-là aimera (ou aura en haine) non seulement cette personne, mais toutes celles de la même classe, ou de la même nation.

De la « Revue mensuelle »:

Les duretés de la paix

D'après le « Tord-Boyaux », voici ce qui paraîtra le plus dur aux poilus, lorsqu'ils passeront de l'état militaire à l'état-civil:

D'affranchir leur lettres,
De choisir des étoffes pour s'habiller,
De dire « vous » au monde,
De mettre de l'eau dans le pinard,
De faire attention à la vaisselle.
De devenir père de cinq enfants,
De penser au lendemain,
De voir des vues de la guerre au cinéma,
D'entendre parler des héros,
D'envoyer des colis et de n'en plus recevoir.

Réflexion de paresseux

Deux « côtes en long » regardent depuis près d'une heure une escouade d'ouvriers qui travaillent avec une ardeur peu commune.

— Y a pas à dire, fait à son compagnon un des spectateurs, pour du turbin, c'est du turbin!

— Je dis pas, répond l'autre; mais y turbinent si tellement que c'est rudement esquintant de les regarder.

Un fiancé bien aimable

Un jeune homme et une jeune fille, dans l'intention de se fiancer, se promènent à l'écart, étroitement enlacés:

Lui: Oh! comment vous exprimer ma reconnaissance d'avoir bien voulu répondre favorablement à mes vœux.

Elle (confuse): Mais, monsieur...

Lui: c'est que j'avais été refusé par plus de vingt demoiselles!

Insignes militaires

La « Feuille officielle militaire », éditée à Berne par le Commissariat central des guerres, ne saurait, en général, passer pour une lecture divertissante. Il est probable que les officiers mêmes auxquels elle est destinée en apprécient surtout les vertus dormitives. D'aventure, le dernier numéro de cette utile publication contient cependant quelques pages que les civils, les femmes et les petites filles pourront lire avec un certain intérêt.

L'on dirait, en effet, un catalogue de modes, et l'on y parle abondamment chiffons, galons et garnitures. Il s'agit d'un « Arrêté du Conseil fédéral, du 4 juin 1917, relatif à l'uniforme gris-vert de l'armée et les insignes de grade » — « aux » insignes de grade eût été tout aussi bien en place, mais, n'est-ce pas, nous nous promenons ici dans le domaine du français fédéral.

Il est question des signes distinctifs particuliers dans les « diverses armes ».

Certes, plusieurs de ces insignes, tels les canons ou les grenades des artilleurs, étaient déjà en usage, et l'on n'a fait que les reprendre. Il ne fallait aussi qu'un sentiment robuste et un peu germanique de la couleur pour orner les manches des guides de « larges chevrons noirs sur fond jaune-citron ». Mais, plus loin, l'arrêté, cédant aux impérieuses exigences du temps présent et de l'art moderne, innove violemment. Et c'est une inimaginable énumération d'emblêmes, pour la plupart d'une invention assez cocasse.

Ainsi, les sapeurs portent, brodées en fil brun-clair, des haches en sautoir. Les sapeurs-mineurs des haches avec une bombe. Les pontonniers, une rame et une gaffe. Les pionniers-signaleurs, des drapeaux en sautoir. Les pionniers des projecteurs, une feuille déchiquetée avec deux éclairs. Les pionniers-radiotélégraphistes, un éclair. Les conducteurs de ballons libres, deux ailes juxtaposées (sur le bras gauche) brodées en or.

Les aviateurs arborent une aile avec hélice, en or aussi. Les officiers du télégraphe de campagne, un isolateur, en or toujours. Les officiers du commissariat, un bouquet d'épis d'argent. Les compagnies de boulangers, « un four brodé en noir ». Naturellement! Les dentistes, aïe! portent comme insigne spécial sur « les pattes de manche une dent brodée en or ». Ça ne fera jamais qu'une aurification de plus. Et l'on a décoré d'une étoile les « porteurs de cacolet des compagnies sanitaires de montagne et les conducteurs d'automobiles ».

Enfin, la casquette des colonels divisionnaires s'adorne d'une broderie de feuilles de laurier en or mat. Et, dans les cérémonies, le général et les commandants de corps d'armée « font usage pour leurs chevaux d'une scabraque recouverte de drap gris-vert, bordée d'un galon d'or de 4 cm. de largeur, les angles postérieurs avec une croix rayonnante brodée en argent dont les bras ont 4 cm. de longueur. »

Allons, il y a encore de beaux jours, non seulement pour ceux qui prennent du galon, mais encore pour ceux qui en fabriquent!

Et quand l'on aura assez de ces affiquets, l'on en pourra toujours changer et, sans grand dommage, remplacer la dent aurifiée des dentistes par une pince en argent, le four des boulangers par une pelle à enfourner, l'isolateur des officiers du télégraphe par un poteau.

De « l'Arbalète ».

CONTROLE FEDÉRAL

Boites poinçonnées en Juillet 1917:

Bureaux	Platine	Or	Argent	Total
Bienne	—	2,213	36,312	38,525
Chaux-de-Fonds	63	30,525	2,270	32,858
Delémont	—	1,742	11,795	13,537
Fleurier	—	198	9,828	10,026
Genève	175	2,324	16,136	18,635
Granges (Soleure)	—	425	35,618	36,043
Locle	—	3,287	5,776	9,063
Neuchâtel	—	—	5,412	5,412
Noirmont	—	753	26,590	27,343
Porrentruy	—	—	15,869	15,869
Saint-Imier	—	6,425	23,533	29,958
Schaffhouse	—	—	4,566	4,566
Tramelan	—	—	23,069	23,069
Total	238	*47,892	216,774	264,904

Pendant le mois de juillet 1916, le Contrôle fédéral indiquait les chiffres suivants:

Boites de montres platine	234
Boites de montres or	64,230
Boites montres argent	250,463
Total	314,927

*) Dont 4,277 boites or « 9 et 12 c. » contremarquées pour l'Angleterre, l'Amérique et le Japon.

Extrait de la Feuille officielle Suisse du Commerce

— L'autorité tutélaire du district de La Chaux-de-Fonds a:

Prononcé la main-levée de la tutelle de Marcel-Armand Tripet, à La Chaux-de-Fonds, et libéré le citoyen Louis Derron, fonctionnaire communal au même lieu, de ses fonctions de tuteur.

Nommé Mlle Adèle Merian, à La Chaux-de-Fonds, en qualité de tutrice d'Ida-Adèle Brandt, domiciliée à La Chaux-de-Fonds.

Nommé le citoyen Alfred Perret, négociant à La Sagne, en qualité de tuteur de Blanche-Marie Hehlen.

Nommé le citoyen Albert Rais, curé, à La Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Toletti Florinda-Marie, domiciliée à La Chaux-de-Fonds.

Prononcé la main-levée de la tutelle Alphonse Schenkel, domicilié à La Chaux-de-Fonds, et libéré le citoyen Paul-E. Chopard, domicilié à Sonvilier, de ses fonctions de tuteur.

Prononcé la main-levée de la tutelle Rosette-Edith Jeanmaire-dit-Quartier, à La Chaux-de-Fonds, et libéré le citoyen Oscar Jeanmaire-dit-Quartier, au dit lieu, de ses fonctions de tuteur.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL"

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE» — 61

SEULE

PAR

Henri ARDEL

(Suite)

Et voici que, vers eux, comme les musiciens jetaient, parmi les applaudissements, les dernières notes d'une ardente chanson, la marquise de Maulde approchait. Allait-elle donc, à son tour, venir se placer entre Ghislaine et lui? Il se pencha un peu vers la jeune femme:

— Vous allez peut-être me trouver bien indiscret, madame. Mais ne voudriez-vous pas être infiniment bonne et m'indiquer un jour où je pourrais être reçu par vous, sans que votre salon fût aussi brillamment rempli que ceux-ci?... Mon séjour en Afrique a achevé de me rendre sauvage et, s'il me semblerait très doux de réveiller avec vous les vieux souvenirs, je serais incapable de le faire en dehors d'un milieu intime... Je suis très ambitieux, n'est-ce pas? Si je le suis trop, soyez-moi indulgente...

Elle souriait, une douceur profonde dans le regard.

— Vous n'êtes pas ambitieux du tout. Les amis de vieille date ont des privilèges tout particuliers. Voulez-vous venir me voir un mardi, avant cinq heures? A partir de cette heure-là seulement, mon salon est ouvert à tout le monde.

— Je m'en souviendrai, dès mardi prochain, si vous voulez bien me le permettre, madame.

Elle inclina silencieusement la tête, Mme de Maulde étant devant eux; et, du bout de son éventail, elle effleurait l'épaule du jeune homme; disant:

— Marc, je suis désolée de vous enlever au plaisir de causer avec Mme de Moraines; mais je vous réclame comme danseur...

— Comme danseur? madame.

Elle se mit à rire de son air de stupéfaction.

— Oui, mon ami, comme danseur! Nos jeunes filles, tandis que leurs parents sont au buffet, implorent une valse, jouée par les musiciens tziganes. Et, vu votre âge, vous devez figurer parmi leurs cavaliers!

Un léger pli barrait tout à coup le front de Marc.

— Madame, veuillez m'excuser, mais je ne suis plus maintenant du nombre des danseurs.

— Mon cher ami, vous plaisantez! Un valseur tel que vous n'a pas le droit de se dérober... Allez donc offrir votre bras à Josette. La voici justement. Josette, M. de Bresles sollicite la grâce d'un tour de valse avec toi.

C'était là Mme de Maulde tout entière, disposant des gens comme des choses, selon son bon plaisir, avec une parfaite désinvolture. Et tous, Ghislaine trop fière pour se dérober à cette impérieuse volonté, Marc trop courtois, Josette trop surprise, n'avaient qu'à la subir.

Un chant de valse s'élevait déjà, capricieusement rythmé, et des couples se levaient, commençaient à bostonner, suivant l'ondulation souple de la musique.

Les yeux de Marc rencontrèrent les prunelles profondes de Josette, et, soudain, son irritation tomba. Il s'inclina devant la jeune fille.

— Si Mme de Moraines veut bien m'excuser de la quitter aussi brusquement, je vous serai très reconnaissant, mademoiselle, d'accueillir la requête que Mme votre grand'mère daigne vous adresser en mon nom...

— Mais certainement, elle vous l'accorde.... Allons, Josette, va vite danser! Il est absurde que tu paraisses ainsi te désintéresser de ce qui se fait chez moi. Ghislaine, ma chère, rendez la liberté à Marc qui se croit votre prisonnier!

Elle dit de sa voix grave, un peu hautaine:

— Je suis bien sûre que M. de Bresles ne croit rien de semblable! Il sait que je désire avant tout qu'il vous soit agréable... M. de Gannes, voulez-vous me donner votre bras pour me conduire au buffet?...

Elle se détourna, tandis que Josette, confuse pour sa grand'mère, murmurait de sa manière caressante, se penchant vers elle:

— Je vous aime, ma Ghislaine.

Elle la remercia d'un frêle sourire; mais son cœur demeurait lourd, comme aux heures mauvaises, et elle répondait, distraite, à Paul de Gannes tandis qu'ils traversaient lentement les salons à travers les groupes de danseurs. Pourtant, tout à coup, elle devint attentive; il lui disait:

— Ne vous semble-t-il pas que notre ami de Bresles est conquis à son tour par votre Josette qui, de son côté, ne paraît pas le tenir aussi farouchement à distance que les autres?... Voyez quel joli couple ils forment!

Elle ne répondit pas tout de suite. Elle aussi contemplait les deux jeunes gens. Plusieurs fois déjà, elle les avait vus passer, dansant une valse lente qui, à ses yeux clairvoyants, trahissait leur indifférence pour un plaisir de commande; mais ils s'étaient arrêtés bien vite et causaient; elle, harmonieusement fine, la main appuyée sur le bras de Marc, le visage nimbé par ce regard qui jaillissait de son âme d'enfant heureuse...

Oui, heureuse, bien heureuse, puisqu'elle avait si large, sa part de richesses de toute sorte!... Avec une infinie tendresse, Ghislaine la considéra. En l'intimité de son âme, elle lui murmurait:

— O mon enfant chérie, tu ne connais pas ton bonheur!

Puis, tout haut, d'une voix un peu étrange, elle dit enfin:

— Oui, ils sembleraient faits l'un pour l'autre... Nous verrons ce que sera l'avenir...

Discret, M. de Gannes n'insista pas et, changeant de ton, il interrogea courtoisement, amenant la jeune femme vers le buffet:

— Que désirez-vous, madame, que je vous fasse servir?

— Merci, je n'ai besoin de rien... J'ai un peu mal à la tête... Ce qu'il me faudrait, c'est le repos...

Oh! oui, elle la souhaitait, la fin de cette soirée, elle désirait, et combien ardemment, le bienfait du silence, après tout ce vain bruit autour de son âme douloureuse... Cela seul qui lui eût fait du bien, c'était la tendresse de Josette, c'était l'élan du jeune cœur qui lui laissait oublier la misère de sa solitude...

Et un soupir d'allégement lui échappa quand sa liberté enfin reconquise, elle se vit, avec la jeune fille, dans la voiture qui les ramenait à travers la nuit, — une nuit claire pointillée d'étoiles où, dans le ciel d'un bleu froid, luisait l'argent d'un mince croissant de lune.

(A suivre).

PROSPECTUS :

Emprunt d'Obligations à Primes de la Fédération des Chefs d'Equipe des Chemins de fer fédéraux

en faveur de leur Caisse d'invalidité, de Veuves et d'Orphelins

Emission de 600,000 Obligations à Fr. 5.—

divisées en 20.000 séries à 30 obligations = Fr. 3.000.000

Toute obligation sera remboursée soit avec des primes de **Fr. 20.000, 10,000, 8,000, 5.000, 1.000, 500, 100,** etc, soit au minimum de Fr. **5.—**, au cours de

240 tirages

2 tirages par an de 1917 à 1920, Séries 30 septembre, Nos 31 octobre.
4 tirages par an à partir de 1921, Séries 30 avril et 31 octobre, Nos 31 mai et 30 novembre.
J. H. 5061 B. 6073

Le plan de tirage comprend :

19	primes à	fr.	**20.000**
18	»	»	**10.000**
2	»	»	**8.000**
78	»	»	**5.000**
67	»	»	**1.000**
180	»	»	**500**

et un grand nombre de primes de **Fr. 100, 50, 40, 30,** etc. etc.

Prochain tirage : 30 septembre

(Séries) **Gros lot de Fr. 20.000** Numéros 31 octobre

6 primes sur toute série sortante

Grand avantage de se procurer des séries entières à 30 obligations : Fr. **150.—** au comptant, ou Fr. **155.—** en 16 mensualités avec jouissance intégrale aux tirages dès le premier versement.

Le prix de souscription est fixé à Fr. 5.— par titre

Les souscriptions sont reçues par les concessionnaires de l'emprunt :

Banque Suisse de Valeurs à Lots

Peyer & Bachmann — GENÈVE — Rue du Mont-Blanc 20

Pour les soins de la bouche et des dents

Brosses à dents depuis 40 ct.

Pâte dentifrice SERODENT le tube, **90** ct. — Cette crême dentifrice, en pot ou en tube, est la meilleure pour blanchir et entretenir les dents.

Eaux dentifrices de toutes marques. — La marque « Sérodent » est très recommandée.

Brosses à dents de toutes qualités depuis 40 ct. à fr. 2.50

Brosses spéciales pour dentiers, fr. 1.75

Parfumerie C. DUMONT

12, Rue Léopold-Robert, 12 5237

Les bureaux et ateliers

Rubattel, Weyermann S. A.

P 23062 C **Joailliers-décorateurs** 6145

sont transférés dès ce jour

Rue du Parc 103-105

Nickelages

On demande pour série d'appareils faisant environ 1 kilo pièce, un bon nickeleur pouvant, si possible, s'occuper également du rabotage, etc.

Urgent.

S'adresser chez GŒTSCHEL et Cie, rue de l'Hôtel-de-Ville 28. Téléphone 6.06. 6166

Décotteurs

La FABRIQUE ELECTION S. A.

demande

2 bons Décotteurs

pour petites et grandes pièces.

Places stables et bien rétribuées. 6169

VERSOIX 7

Vêtements de travail

en tous genres

Complets mécaniciens et gypseurs. 6179
Blouses pour horlogers, peintres, bouchers.
Vestons coutil, pour bureau, pour boulangers.
Pantalons coutil, doublés.
Pantalons mi-laine, velours, etc.
Gilets à manches.
Tabliers verts et bleus, et pour tonneliers.
Chemises flanelle coton.
Bretelles pour hommes et enfants.
Bas et **Chaussettes** tous genres.
Caleçons, Camisoles, etc., etc.

Tickets 5 % Service d'Escompte Neuchâtelois et Jurassien

Se recommande, **Ch^s SANTSCHI.**

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

AU MAGASIN DE MODES

Parc, 75

Grand choix de

Chapeaux garnis

à 6, 7 et 8 fr. 2641

100 formes nouvelles à Fr. 2.90

Porteurs de journaux

pour le centre de la ville sont demandés de suite.

S'adresser au bureau de La Sentinelle.

Pharmacie B. BÆHLER

St-Imier

Spécialités suisses et Etrangères

Kola granulée

Antinosine 1359

Huile de Harlem véritable
Toile souveraine - Articles de pansements, Irrigateurs

Ville du Locle

Sucre

Le deuxième contingent de sucre pour conserve (1 kg.) sera mis en vente dès le vendredi 3 août contre remise de la moitié du coupon nº 9. Ce coupon devra être partagé par le vendeur.

Sucre disponible :

Sucre cristallisé de Java à 1.— le kg.
» » américain à 1.05 »
» en pain à 1.25 »

La vente de ce sucre sera irrévocablement close le 15 août.

A partir de cette date sera mis en vente le contingent du mois d'août (600 grammes) contre remise de la deuxième moitié du coupon et aux nouveaux prix fixés par l'arrêté fédéral du 27 juillet.

Commission de ravitaillement.

Rythmos

Parc 107

Places disponibles

pour 6174

Ouvrières d'ébauches

Plusieurs Remonteurs

6171

de finissages et acheveurs d'échappements pour petites pièces ancre 10 ½ Hahn bonne qualité, sont demandés au Comptoir Temple-Allemand 49.

ACHEVEURS

D'ÉCHAPPEMENTS

pour 8 ¾ ancre sont demandés au comptoir Mme Vve Paul VERMOT, Numa-Droz 178. 6186

Visiteur-Décotteur

On demande dans comptoir de la localité un bon visiteur-décotteur. Bon gain, place stable. — Offres sous chiffres A 6184 M, au bureau de *La Sentinelle*

Sertisseuse

à la machine connaissant bien le métier est demandé de suite éventuellement l'après-midi seulement.

S'adresser à «La Raison», Paix 3.

IMPRIMERIE COOPERATIVE

JOURNÉE DE 8 HEURES

Magasin ROSE-GUYOT

BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS

TÉLÉPHONE 1135 NEUCHÂTEL ÉPANCHEURS 2

MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS

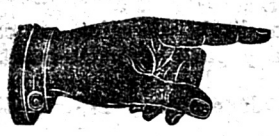

Attention !

Malgré la hausse énorme de toute la marchandise, nous avons maintenu notre réputation de vendre la

Bonne Marchandise

à des PRIX tout à fait hors de la concurrence et malgré

les 10 % de Rabais

les 20 % de Rabais

les 30 % de Rabais

les 50 % de Rabais

qu'on vous donne ailleurs, nos Prix sont de beaucoup inférieurs et la marchandise meilleure.

Un coup d'œil devant notre étalage vous convaincra qu'il est dans votre intérêt d'acheter vos BLOUSES chez nous, car jamais vous ne trouverez une pareille

Occasion

Nos Rayons en **Bonneterie, Lingerie, Mercerie, Corsets, Articles de Bébés,** etc.,

sont au grand complet. 6136

RAS

LA MEILLEURE CRÊME pour CHAUSSURES de A. SUTTER OBERHOFEN/THURGOVIE PRODUIT SUISSE

Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1916

1,838,688 fr.

Réserve : **Fr. 158,011**
Capital : » **122,270**

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs.

La Société est le régulateur incontesté aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à la disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.— 3501

On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2.— a été payé sur les Fr. 15.— ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

Superbe MOBILIER

Fr. 600

Composé de :

1 grand lit Louis XV, noyer poli, complet, avec 1 sommier 42 ressorts à bourrelets, 1 trois-coins, 1 matelas bon crin animal et laine, 1 duvet édredon, 2 oreillers, 1 traversin, 1 table de nuit noyer poli, dessus beau marbre blanc.
1 superbe lavabo noyer poli, intérieur bois dur, avec beau marbre et étagère.
1 table carrée, pieds tournés, bois dur.
4 belles chaises, fabrication suisse.
1 très beau divan moquette, 3 places, fabrication soignée, fait dans nos ateliers.
1 beau régulateur, belle sonnerie.
1 séchoir poli.
2 beaux tableaux, cadre or.
1 très belle glace. 6161
1 table de cuisine.
2 tabourets bois dur.

Tous ces articles sont garantis neufs et cédés au bas prix de

Fr. 600

SALLE DES VENTES

Téléphone 16.43

14, Rue St-Pierre, 14

La Chaux-de-Fonds

Emboîteur poseur de cadrans 10 ½ lignes ancre est demandé. — S'adresser au comptoir Montandon, Paix 87, au 2me étage. 6178

A vendre une bonne jeune chèvre primée en 1re classe, avec sa chevrette de 4 mois.

S'adresser au bureau de *La Sentinelle*. 6151

Chien. A vendre un beau et fort chien de garde, âgé de dix mois, loup croisé danois. — S'adresser à M. Hermann Hug, Jaluse 7, **Le Locle.** 6135

On demande à acheter une malle ou panier de voyage. Parc 75, 1er à droite. 6194

A vendre faute d'emploi, beau petit pupitre à tiroirs et casiers, potager à gaz 3 feux, état de neuf, un dit à pétrole 2 feux, avec four portatif, bas prix. — S'adresser Serre 83, 3me à gauche. 6185

Lits. A vendre 3 lits complets, matelas crin animal, coutil neuf, pour les prix de fr. 140, 150 et 160, ainsi qu'un divan et une petite couleuse. — S'adresser rue Numa-Droz 2-a, au rez-de-chaussée. 6162

Livres. On achète romans populaires tous genres. — Faire offres au magasin Kröpfli, rue du Parc 66. 4373

Trouvé dimanche, au Pré Vert, un porte-cigarette avec étui. — Le réclamer, contre désignation et frais d'insertion, au bureau de la SENTINELLE. 6163

Perdu un couteau à 7 lames, dimanche, au Pré-Vert, près de la buvette à bière. — Le rapporter contre récompense au bureau de „La Sentinelle". 6188

Perdu

Un petit commissionnaire a perdu Fr. 500.— en billets de banque.

Prière à la personne qui les a trouvés de les rapporter contre bonne récompense rue Numa-Droz 35, au rez-de-chaussée à droite. 6196

Perdu 1 petit soulier jaune d'enfant, le long de la rue Léopold-Robert. Le rapporter contre récompense chez Mme Kurt, Jacot-Brandt 127. 1736